

RETOURS D'EXPERIENCE

PREVENTION ET GESTION DES DECHETS



Taco and Co

Gare routière

Avenue Paulin Talabot

13200 Arles

Gérant : Monteux Damien

contact@tacoandco.fr / 06 50 29 60 00

CONTEXTE

Nous sommes tous concernés aujourd'hui par les enjeux environnementaux et l'urgence de trouver des solutions. Nous avons constaté que le tri sélectif était peu ou pas développé notamment dans certaines zones hyper denses historiques ou au contraire dans des villages où les infrastructures manquent.

Par exemple, le centre semi piéton d'Arles apporte peu de solutions pratiques pour le recyclage des déchets. Les personnes même motivées sont désabusées. L'éloignement des zones de dépôt volontaire et l'accessibilité en voiture rendent compliqué le tri sélectif. Le manque d'informations et de sensibilisation peuvent également expliquer les faibles performances en matière de tri.

C'est pour cette raison qu'en partenariat avec L'ACCM Arles Crau Montagnette, nous avons décidé depuis 2017 de proposer un système de ramassage innovant en porte à porte gratuit dans le centre ancien d'Arles grâce à une application et un vélo cargo.

Notre enjeu est de consolider nos services sur le territoire en ayant le plus possible de nouveaux trieurs et d'exporter notre savoir-faire et notre expérience dans d'autres territoires aux mêmes caractéristiques.

OBJECTIFS ET RESULTATS

OBJECTIFS GENERAUX

Déployer notre procédé de collecte innovante du tri sélectif en mode doux à domicile via notre application mobile dans des territoires aux mêmes caractéristiques et/ou problématiques.

OBJECTIFS QUANTITATIFS

- Faciliter le tri sélectif pour les particuliers et professionnels assimilés ménages.
- Augmenter les tonnages en bio déchets, en verre, en carton et en Huile alimentaire usagé
- Réduire les ordures ménagères / Améliorer la qualité du tri
- Optimiser les collectes/reporting du nombre de trieurs et des volumes collectés
- Sensibiliser aux bons gestes de tri sélectif
- Supprimer les nuisances
- Favoriser la valorisation des déchets avec des acteurs locaux
- Essaimer notre solution innovante sur d'autres territoires

RESULTATS QUANTITATIFS

- Tonnages OM évités 382
- Tonnages verre valorisés 300
- Tonnage cartons valorisés 70
- Tonnage biodéchets valorisés 12
- Tonnage HAU valorisés 8000 litres
- KM en mode doux effectués 7200 km
- CO2 économisés : 1595 kg co2
- Nombre utilisateurs : 675 utilisateurs (+80 en 2023)

RESULTATS QUALITATIFS

- 100% des déchets collectés sont valorisés
- Tri efficace et sans nuisance
- Prise en compte de la problématique par les citoyens en devenant acteur via la demande de collecte
- Nombre de collectivité rencontrés : 9
- Nombre de collectivités qui ont changé de fonctionnement depuis notre rencontre : 3
- Nombre de collectivités en cours de changement de fonctionnement : 2
- Nombre de collectivité qui ont renouvelé le contrat de collecte en mode doux : 1

FONCTIONNEMENT

DESCRIPTION DE L'ACTION



PLANNING : 2021 - 2023

MOYENS HUMAINS : 2 ETP

MOYENS FINANCIERS : 155 956

MOYENS TECHNIQUES : Application mobile / contenants / vélo cargo / zone de rupture de charge

PARTENAIRES : Région Sud / Ademe / Europe

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Notre procédé permet à toute collectivité qui souhaite être dans une démarche écologique de proposer à ses habitants un service simple et efficace de tri sélectif en porte à porte sans nuisance sonore ou pollution en y ajoutant un aspect de sensibilisation.

L'innovation que nous proposons réside dans l'accessibilité au tri : on amène chez les gens une solution de tri sélectif. Aujourd'hui, la plupart des gens dispose d'un téléphone portable et peut donc facilement télécharger notre application. Ainsi, nous proposons une solution de tri personnalisée et à domicile.

Par la mise en place de l'application, nous permettons une démocratisation du service, une hausse du tonnage ramassé, une productivité plus importante avec une optimisation des collectes, une facilité et une accessibilité au tri sélectif pour un public encore peu concerné par les problématiques environnementales. Soit une réelle innovation dans le traitement des déchets. Nous avons sélectionné 8 villes en région Paca, leur avons présenté notre procédé de collecte innovante que nous utilisons actuellement dans le centre ancien d'Arles.

Pour ce faire, nous avons fait un bilan des besoins et des problématiques sur chaque territoire, rencontré les institutions et les acteurs locaux en charge de la collecte et de la valorisation des déchets, puis, nous leur avons présenté un dossier global avec nos réflexions et nos propositions de fonctionnement sur leur territoire.

Les territoires rencontrés sont : St Martin de Crau / Tarascon / Carpentras / Arles / La Ciotat / Aix / Isle sur la sorgue / Avignon / Salon

BILAN COMMUN AUX TERRITOIRES

En résumé, nous constatons suite à nos rencontres, que le point positif est le changement de fonctionnement entrepris par certaines collectivités suite à notre rencontre pour certains services comme la collecte du carton, avec une prise de conscience de la nécessité d'innover.

FACTEURS DE REUSSITE :

- ✓ **Volonté politique**
- ✓ **Choix du véhicule**
- ✓ **Application mobile**
- ✓ **Choix des contenants**
- ✓ **Solutions de valorisation locale**
- ✓ **Zone de rupture de charge**
- ✓ **Partenariat privé public**

En revanche, la frilosité des politiques et le turnover des équipes dirigeantes ne nous ont pas permis, à court terme, de remettre en question leur stratégie globale de gestion des déchets afin d'être plus en phase avec les mutations urbaines et la transition écologique. En effet, plusieurs freins nous ont empêché de contractualiser avec ces collectivités :

- Beaucoup de territoires n'ont pas une gestion des déchets optimisée : la plupart des flux partent avec les ordures ménagères engendrant des coûts supplémentaires. Pas de chiffres précis sur les différents flux.
- Collecte des professionnels très peu développée et frilosité politique concernant l'instauration d'une redevance spéciale.
- Manque d'anticipation concernant la mutation des centres anciens et la piétonisation
- Moyens déployés insuffisants
- Peu d'infrastructures de tri et pas de valorisation locale
- Manque de conscience écologique des habitants

PERSPECTIVES

Les derniers rendez-vous ont eu lieu en 2023 et un projet global de mise en œuvre a été élaboré avec notamment la création d'une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) avec les partenaires locaux afin de faciliter l'obtention du foncier et de supprimer la problématique de la coopération public / privé toujours difficile à mettre en place. Toutes les parties prenantes ont pris connaissance du projet, une décision devrait être prise d'ici la fin de l'année 2023.

DIFFICULTEES

Tout au long de notre démarche, nous avons rencontré plusieurs problématiques au niveau technique.

Concernant plusieurs territoires, le frein que nous avons rencontré est le fait que les prestations de collecte des déchets sont sous traitées via un marché public. Les élus ne sont donc pas les seuls décisionnaires. Il faut attendre la fin du marché public actuel pour pouvoir mettre un nouveau projet en route. Cet élément ralentit considérablement la mise en œuvre du projet.

La redevance spéciale est un autre sujet qui nous a posé question. Il s'agit d'une taxe aux professionnels lorsque l'agglomération prend en charge leurs déchets. Nous avons proposé aux communes de réfléchir à la mise en place d'une redevance spéciale qui différerait en fonction de la qualité du tri, grâce au reporting précis rendu possible par notre application mobile. Pour diverses raisons, les politiques se montrent frileux par rapport à la mise en place de cette redevance.

La collecte de nouveaux déchets (emballages plastiques) constitue un challenge. Nous étudions les solutions possibles par territoire compte tenu des volumes importants que cela peut représenter. Un véhicule adapté est nécessaire (nous travaillons sur la création d'un prototype en partenariat avec OZO).

En ce qui concerne l'aspect logistique, pour la mise en œuvre du projet, un lieu de stockage nous est nécessaire (stockage des contenants, des vélos, des déchets récoltés, plateforme de tri...). Les communes n'ont pas toujours la possibilité de nous proposer de tels locaux. Il faut donc se mettre à la recherche de ce lieu, ce qui parfois peut s'avérer problématique car le local doit répondre à un certain nombre de critères (taille suffisamment grande pour stocker le matériel, localisation à proximité du centre-ville...).

RECOMMANDATIONS

- Déterminer les besoins
- Délimiter une zone d'action
- Création de SCIC
- Choix du véhicule
- Zone de rupture
- Application mobile pour organiser collecte
- Calculer la redevance spéciale
- Sensibiliser les utilisateurs aux gestes de tri